Ouverture d'une rection de



« Cadets de la sécurité civile »

Références:

- Convention cadre entre le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'intérieur, 18 juin 2015
- Circulaire n°2016-017 du 18/2/2015, MENESR DGESCO B3-1

Objectifs

1- Généraux :

- Favoriser une culture de sécurité civile ;
- Sensibiliser aux comportements de prévention et de secours ;
- Développer un sens civique.

Objectifs

- 2- Liés à l'établissement :
 - Favoriser la coopération entre élèves ;
 - Favoriser un regard positif entre élèves ;
 - Favoriser l'engagement des jeunes au sein du collège ;
 - Favoriser la prise de responsabilité.

Objectifs pour l'établissement scolaire :

- Renforcer la capacité des personnels et des élèves à réagir devant un évènement inconnu et soudain ;
- Faciliter la transmission des comportements de sécurité dans les familles et les autres sphères de la vie sociale ;
- Développer une éducation à la citoyenneté et améliorer les liens sociaux;
- Tendre à diminuer les incivilités dans les établissements scolaires et à l'encontre des sapeurs-pompiers;
- Mettre en place le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) de l'établissement.

Finalité de l'action

Les jeunes se verront remettre à la fin de leur parcours des attestations :

- de formation « cadet-te-s de la sécurité civile »,
- Premiers secours civiques niveau 1 (PSC-1).

Finalité de l'action

Les jeunes se verront remettre à la fin de leur parcours des attestations :

- de formation « cadet-te-s de la sécurité civile »,
- Premiers secours civiques niveau 1 (PSC-1).

Ces attestations leurs seront remises à l'occasion d'une « cérémonie » afin de valoriser leur parcours et leur engagement.

Finalité de l'action

Les jeunes se verront remettre à la fin de leur parcours des attestations :

- de formation « cadet-te-s de la sécurité civile »,
- Premiers secours civiques niveau 1 (PSC-1).

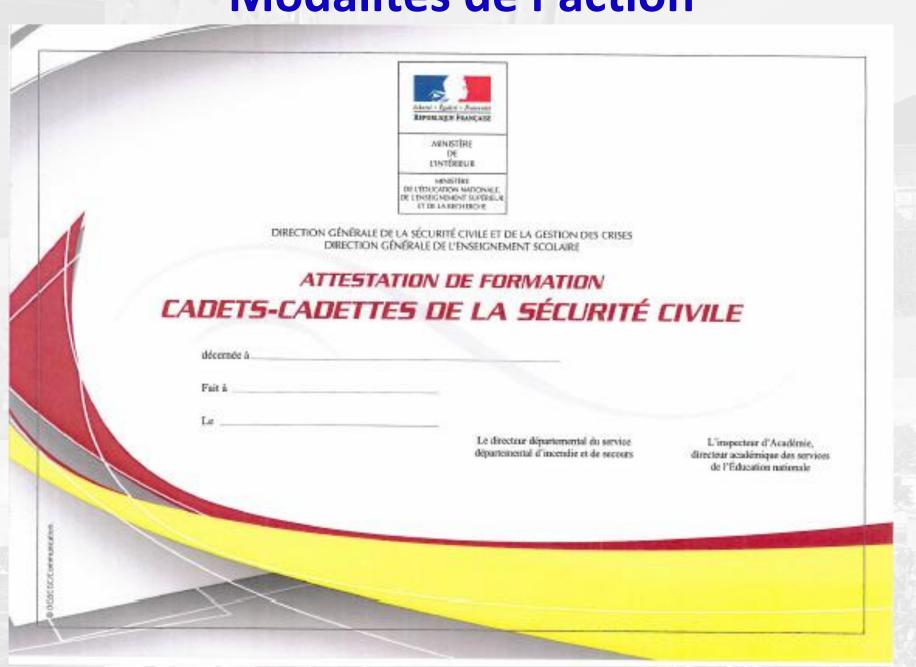
Ces attestations leurs seront remises à l'occasion d'une « cérémonie » afin de valoriser leur parcours et leur engagement.

Des responsabilités leur seront confiées au sein de l'établissement où ils seront identifiés comme « Assistants de sécurité » (contribution à l'organisation et la mise en œuvre des différents exercices).

Partenariat

Le partenaire principal de la section est le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 35). En lien avec des enseignants du collège, des sapeurs-pompiers interviennent auprès des jeunes.

Une convention régit les liens et les modalités d'actions entre l'établissement et le SDIS 35.







Cette formation comprend différents modules et doit toucher à la fois les élèves cadet(te)s et les adultes des établissements concernés qui les encadrent.

Elle s'appuie sur les objectifs suivants :

1. Connaître son environnement, les risques et leur gestion (culture du risque) :

- Analyse de son environnement, des risques (vulnérabilité) et de leur gestion avec notamment un travail d'analyse sur le terrain et de recherche à l'aide d'outil numérique ;
- Les bons réflexes.

Cette formation comprend différents modules et doit toucher à la fois les élèves cadet(te)s et les adultes des établissements concernés qui les encadrent.

Elle s'appuie sur les objectifs suivants :

- 1. Connaître son environnement, les risques et leur gestion (culture du risque) :
 - Analyse de son environnement, des risques (vulnérabilité) et de leur gestion avec notamment un travail d'analyse sur le terrain et de recherche à l'aide d'outil numérique ;
 - Les bons réflexes.
- 2. Etre acteur de la sécurité civile et s'investir au sein de l'établissement scolaire (culture de la sécurité civile) :
 - La sécurité civile et ses évolutions au cours du temps ;
 - La connaissance des acteurs de la sécurité civile, leur rôle, leurs compétences et leur champ d'action ;
 - Une formation aux gestes de premiers secours (PSC1);
 - Une initiation à la sécurité incendie au sein de l'établissement scolaire ;

3. Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile

- Valoriser l'image des acteurs de la sécurité civile ;
- Partager les valeurs des sapeurs-pompiers ;
- Favoriser l'engagement des jeunes au sein de la sécurité civile ;
- Participer au devoir de mémoire favorisant la solidarité (exposés, recherches, événements relatifs à la construction mémorielle autour de personnages historiques).

3. Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile

- Valoriser l'image des acteurs de la sécurité civile ;
- Partager les valeurs des sapeurs-pompiers ;
- Favoriser l'engagement des jeunes au sein de la sécurité civile ;
- Participer au devoir de mémoire favorisant la solidarité (exposés, recherches, événements relatifs à la construction mémorielle autour de personnages historiques).

Des activités et des travaux de groupe viennent favoriser la cohésion et l'entraide.

3. Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile

- Valoriser l'image des acteurs de la sécurité civile ;
- Partager les valeurs des sapeurs-pompiers ;
- Favoriser l'engagement des jeunes au sein de la sécurité civile ;
- Participer au devoir de mémoire favorisant la solidarité (exposés, recherches, événements relatifs à la construction mémorielle autour de personnages historiques).

Des activités et des travaux de groupe viennent favoriser la cohésion et l'entraide.

Préambule à la formation des cadet(te)s :

3. Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile

- Valoriser l'image des acteurs de la sécurité civile ;
- Partager les valeurs des sapeurs-pompiers ;
- Favoriser l'engagement des jeunes au sein de la sécurité civile ;
- Participer au devoir de mémoire favorisant la solidarité (exposés, recherches, événements relatifs à la construction mémorielle autour de personnages historiques).

Des activités et des travaux de groupe viennent favoriser la cohésion et l'entraide.

Préambule à la formation des cadet(te)s : FORMATION IPCS des adultes parle SDIS 35

1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet sont scolarisés en classe de 5^e et répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)

- 1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet sont scolarisés en classe de 5^e et répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)
- 2. Le choix s'est porté sur une formation de 42h00, soit 14 demi-journées de 3h00.

- 1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet seront scolarisés en classe de 5^e et, de préférence, répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)
- 2. Le choix s'est porté sur une formation de 42h00, soit 14 demi-journées de 3h00.
- 3. Afin de limiter l'action des sapeurs-pompiers, déjà sollicités sur l'IPCS, une séance mensuelle (mercredi après-midi) en CIS est envisagée.
- 4. Les sapeurs-pompiers prennent donc en charge 7 séances encadrées par 2 animateurs (au moins 1 BAFA ou Animateur JSP)
 + 1 adulte du collège.

- 1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet seront scolarisés en classe de 5^e et, de préférence, répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)
- 2. Le choix s'est porté sur une formation de 42h00, soit 14 demi-journées de 3h00.
- 3. Afin de limiter l'action des sapeurs-pompiers, déjà sollicités sur l'IPCS, une séance mensuelle (mercredi après-midi) en CIS est envisagée.
- 4. Les sapeurs-pompiers prendront donc en charge 7 séances encadrées par 2 animateurs (au moins 1 BAFA ou Animateur JSP)
 - + 1 adulte du collège.

- 1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet seront scolarisés en classe de 5^e et, de préférence, répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)
- 2. Le choix s'est porté sur une formation de 42h00, soit 14 demi-journées de 3h00.
- 3. Afin de limiter l'action des sapeurs-pompiers, déjà sollicités sur l'IPCS, une séance mensuelle (mercredi après-midi) en CIS est envisagée.
- 4. Les sapeurs-pompiers prendront donc en charge 7 séances encadrées par
 2 animateurs (au moins 1 BAFA ou Animateur JSP)
 + 1 adulte du collège.
- 5. Les 7 autres séances sont assurées :
 - par des enseignants du collège dans le cadre d'un EPI

- 1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet seront scolarisés en classe de 5^e et, de préférence, répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)
- 2. Le choix s'est porté sur une formation de 42h00, soit 14 demi-journées de 3h00.
- 3. Afin de limiter l'action des sapeurs-pompiers, déjà sollicités sur l'IPCS, une séance mensuelle (mercredi après-midi) en CIS est envisagée.
- 4. Les sapeurs-pompiers prendront donc en charge 7 séances encadrées par
 2 animateurs (au moins 1 BAFA ou Animateur JSP)
 - + 1 adulte du collège.
- 5. Les 7 autres séances sont assurées :
 - par des enseignants du collège dans le cadre d'un EPI
 - par des intervenants extérieurs

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Calendrier 2017-2018			Zone B		
				Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 V	1 0	3 M	1 V	1 (1 3	1 1	1 0	1 M	1 0
2 5	2 L	2 1	2 5	2 14 .	2 V	2 V	2 L	2 M	2 5
1 0	3 14	3 V	3 D	3 14	3 S	3 5	3 M	3 3	3 D
4 L	4 M CEREMONIE 7	4 5	4 L	4 3	4 D	4 D	8 M	4 0	4 L
5 14	5 J	5 D	5 57	5 V	5 L	5 1	6 1	5 5	6 M
6 14	6 V	d L	6 60	6 8	6 M	6 14	6 V	5 D	6 10
7 3	7 8	7 16	7 J	7 0	7 M	7 Ы	7 5	7 (1 /
8 Y	s D	8 14	8 V	8 1	8 3	8 /	8 D	8 M	BV
9 8	9 L	9 3	9 5	9 14	9 V	9 V	9 L	9 (4)	9 5
0 D	10 M	10 V	10 D	10 14	10/8	10 5	10 41	10 3	10 0
11 L	11 M REDON - 81	11 5	11 L	11 J	11 D	11 D	11 M REDON - 56	11 0	11 L
12 14	12 J	12 D	12 M	12 V	12 [12 L	12	12 5	12 10
3 M	13 9	13 (13 M	18 9	13 64	13 64	13 V	13 D	13 N
14 _1	14 5	14 50	14)	14 D	14 M REDON - 54	14 M REDON - SS	14 5	14 L	14 1
15 Y	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 /	15 D	15 M	15 V
6 8	16 C	16 J	16 5	16 14	16 V	16 0	16 L	16 (0)	16 5
7 D	13 M	13 V	17 0	11 M REDON - \$3	17 5	36 U	12 (4)	17 1	17 0
18 [18 M GUICHEN - 81	18 5	18 L	18 J	18 D	18 D	19 M GUICHEN - 88	18 V	18 L
19 54	19 J	19 D	19 M	19 V	19 1.	19 L	19 7	19 5	19 M
10 10	36 V	20 L	20 M	20 S	20101	20 7/1	20 U	20 0	20 14
17 J	21 8	21 MI	21)	21 D	21 M GUICHEN - 84	21 M QUICHEN - SS	21 5	21 1	21)
22 V	22 D	22 M REDON - 82	22 V	22 L	22 3	22 1	22 D	22 1/	22 V
9 9	23 L	23 1	23 5	23 (1/4)	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S CEREMONE - JASE 1
4 D	24 85	24 V	24 D	24 M GUICHEN - 83	24 5	24 5	24 14	24 1	24 D
25 L.	25 W	25 5	21	25 1	.25 D	25 D	25 M	25 V	25 1
S M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 L	26 1	26 3	26 M
7 M CEREMONIE 7	27 V	27 L	27 M	27 5	27 M	27 M	27 V	27 0	27 M
1 88	28 5	28 M	28 J	28 D	28 M	28 14	29 5	28 L	28 3
9 V	29 0	29 M GUICHEN - 52	29 V	29 L		29 J	29 0	28 M	29 V
0 S	30 L	30 1	30 S	30 M		20 V	30 1	30 M	30 5
	31 14		N D	31 M		11 5	2011	11 1	
		-	3. 0			21/2	_	31 3	Grandar species in 7 per

		Thèmes		Dates et		
Séances	Sujet	Contenu	Intervenants et compétences	Redon Le Cleu St-Joseph	Le Cleu Keaon	
1	Sécurité civile & Sapeurs-pompiers	Histoire, organisation, éthique et valeurs, visite CIS, être acteur de sa propre sécurité (P.A.S.)	2 SP (par groupe, dont 1 IPCS) + 1 adulte par collège	11/10/2017 14h/17h	18/10/2017 14h/17h	CIS
2	PSC1 - 1/3	Prévention des accidents de la vie courante Protection, alerte Obstruction des voies aériennes par un corps étranger	2 SP MNPS (par groupe) + 1 adulte par collège	22/11/2017 14h/17h	29/11/2017 14h/17h	CIS
3	PSC1 - 2/3	Hémorragies externes Plaies Brûlures Traumatismes	2 SP MNPS (par groupe) + 1 adulte par collège	17/01/2018 14h/17h	24/01/2018 14h/17h	CIS
4	PSC1 - 3/3	Malaise Perte de connaissance Arrêt cardiaque	2 SP MNPS (par groupe) + 1 adulte par collège	14/02/2018 14h/17h	21/02/2018 14h/17h	CIS
5	ASSEC – 1/2	Responsabilités individuelles et collectives Risques : mise en œuvre d'une conduite à tenir ou d'un comportement approprié (VC, SR, INC)	2 SP (par groupe, dont 1 IPCS) + 1 adulte par collège	14/03/2018 14h/17h	21/03/2018 14h/17h	CIS
6	ASSEC – 2/2	Collège et PPMS : intégration de l'ASSEC dans le dispositif préventif et de sécurité de l'établissement – consignes et moyens de secours	2 SP (par groupe, dont 1 IPCS) + 1 adulte par collège	11/04/2018 14h/17h	18/04/2018 14h/17h	Collège